CE QU'ILS EN PENSENT

Le Point de vue d'un élu

6 La Commune de Mesquer est depuis de nombreuses années engagée dans la protection de son patrimoine naturel : lutte contre le Baccharis dans les marais salants, suppression quasi-totale des produits phytosanitaires dans les espaces publics ou encore limitation du nombre de nettoyages mécaniques des plages. Nous avons bien entendu participé activement à la concertation pour l'élaboration du programme d'actions Natura 2000 et sommes déjà engagés dans deux contrats Natura 2000 signés avec l'Etat.

Outre la préservation de la biodiversité, ces contrats nous permettent de redonner vie à des secteurs de marais salants abandonnés, comme le Breugny ou bientôt la Duchesse, en pleine concertation avec les propriétaires et les professionnels. Notre action s'inscrit en complémentarité avec les actions menées par le Conseil Général et le Conservatoire du littoral sur la Commune.



Jean-Pierre BERNARD, Maire de MESQUER, Vice-président de Cap Atlantique délégué à l'action de développement



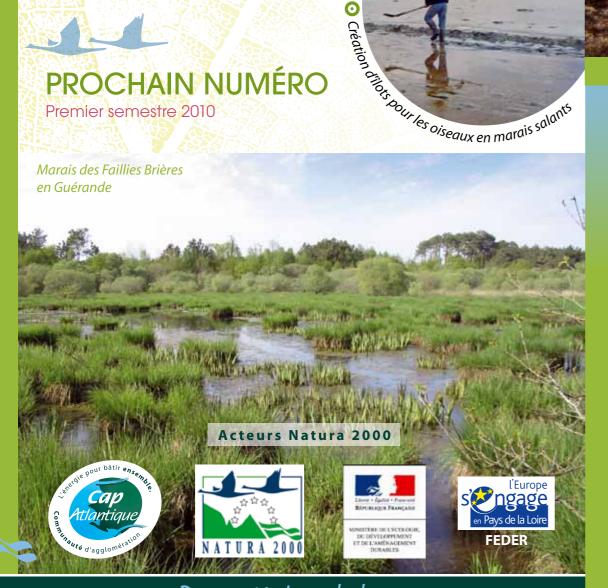




Document d'informations des sites Natura 2000 animés par Cap Atlantique

PROCHAIN NUMÉRO

Premier semestre 2010



Pour en savoir plus, contactez la Direction de l'Environnement de Cap Atlantique au 02 51 75 77 81 philippe.dellavalle@cap-atlantique.fr

www.cap-atlantique.fr



L'IMPLICATION DES COMMUNES DANS NATURA 2000.

Deux années se sont écoulées depuis le lancement du Document d'Objectifs (DOCOB) des sites du Bassin de Guérande et du Bassin du Mès.

Aujourd'hui, 13 contrats Natura 2000 ont été signés et pour Romulée de Columna deux d'entre eux les travaux sont déjà achevés.

chardon bleu

Rappel d'importance : Pour les propriétaires ou gestionnaires de terrains non agricoles et les collectivités, les contrats Natura 2000 permettent de financer jusqu'à 100 % des opérations de gestion des milieux remarquables.

Le numéro 2 « Natura 2000 et vous » fait le point sur les actions engagées par les communes du territoire de Cap Atlantique.





Les contrats Natura 2000, soutenus par Cap Atlantique et financés par le Ministère en charge de l'Ecologie et l'Union Européenne, permettent de mener des actions favorables à la biodiversité.

Grâce à leur mise en œuvre, des espèces ou des milieux remarquables peuvent se maintenir ou réapparaître comme par exemple la Renouée maritime, plante protégée des plages et des dunes.

Les contrats Natura 2000 sont aussi des outils de développement économique pour les communes ; ils bénéficieront à différents prestataires locaux : entreprises de travaux publics, entreprises agricoles et d'espaces verts, association de réinsertion, paludiers, fédération de lutte contre les nuisibles.

Au total 411 000 euros de travaux seront engagés sur le territoire de Cap Atlantique grâce aux contrats déjà signés avec certaines communes.

ZOOM SUR 3 COMMUNES IMPLIQUÉES

MESQUER

La Commune de Mesquer est signataire de 2 contrats Natura 2000 sur les secteurs du Rostu, le Breugny et Kervarin.

Objectifs des contrats :

- Préservation d'un site de nidification pour le Gravelot à collier interrompu :
 - Pose de ganivelles pour canaliser le public et empêcher le piétinement des nids
- Lutte contre le Baccharis halimifolia pour empêcher la fermeture du milieu
- Sensibilisation du public grâce à des panneaux d'information
- Réhabilitation de 5,5 hectares de marais salants pour l'accueil des oiseaux d'eau:
 - Réouverture des fourrés d'épines, les oiseaux d'eau (Avocette élégante, Echasse blanche...) ayant besoin de milieux ouverts,
 - Réfection des ouvrages hydrauliques pour gérer les niveaux d'eau de manière optimale,
- Création et entretien d'îlots de nidification.
- Montant total des travaux : 80 000 € sur 5 ans







W LE POULIGUEN

La Commune du Pouliguen est signataire d'un contrat Natura 2000 sur le secteur du Clos Cario.

Objectifs du contrat :

- Réhabilitation de salines d'environ 3 hectares pour l'accueil des oiseaux d'eau :
 - Coupe de Robinier faux-acacia,
- Lutte contre le Baccharis halimifolia,
- Création et entretien d'îlots de nidification.
- Montant total des travaux : 34 000 € sur 5 ans.



La Commune d'Assérac est signataire de deux contrats Natura 2000 sur la Baie de Pont Mahé Objectifs des contrats :

- Limitation de l'érosion et du piétinement des dunes sur 1,3 km:
- · Canalisation du public par la pose de gani-
- Restauration de la végétation annuelle des laisses de mer:
 - Mise en place d'une gestion manuelle des laisses de mer en lieu et place du ramassage mécanique sur 1,3 km.
- Montant total des travaux : 44 900 € sur 5 ans.

LES CONTRATS À SUIVRE...

MESQUER

▶ Projet de réhabilitation de 8,8 ha de marais salants pour l'accueil des oiseaux d'eau.

MESQUER

▶ La commune envisage de gérer une roselière arrière-littorale et de limiter le Baccharis halimifolia.

ST MOLF

Réouverture des prés salés abandonnés par l'agriculture et travaux de fauchage sur 4,5 ha. Montant: 10546 € sur 5 ans.

Pénestin

ST MOLF

Ganivelles à Pont Mah

Renouée maritime

▶ Ici la commune relance l'entretien de prés salés sur plus de 12 ha. Montant:6929€ sur 5 ans.

ST LYPHARD

Restauration envisagée de 5 ha de roselières pour l'accueil de la Gorgebleue à miroir.

LA TURBALLE

Pose de ganivelles pour canaliser le public sur les dunes de Pen Bron.

Montant: 212 000 € sur 5 ans.

Piriac-sur-Me

La Turballe

LE CROISIC

Protection de la dune grâce à la pose de ganivelles et mise en place d'une gestion manuelle des laisses de mer sur 480 mètres de long pour préserver les végétations qui lui sont inféodées

Montant:21158€ sur 5 ans.



Férel

Bassin du Mès

Camoël



La Baule-Escoublac Batz-sur-Mer

- Contrats portés par une commun
 - ★ Projets de contrats portés par une commun
 - Contrats portés par un particulier Sites Natura 2000 animés par Cap Atlantique